Document généré le 16 mai 2024 06:16

Lurelu
La seule revue québécoise exclusivement consacrée à la littérature pour la jeunesse

Les prix littéraires

Suzanne Thibault

Volume 19, numéro 3, hiver 1997

URI : https://id.erudit.org/iderudit/13329ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Association Lurelu

ISSN

0705-6567 (imprimé)
1923-2330 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Thibault, S. (1997). Les prix littéraires. *Lurelu*, *19*(3), 42–44.

Tous droits réservés © Association Lurelu, 1997

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Sous un autre angle

LES PRIX LITTÉRAIRES

Suzanne Thibault

Depuis toujours, les prix littéraires sont attendus, courus, convoités et enviés. Parmi ceux-ci, certains soulèvent des questionnements ou sont jugés, soupesés, voire refusés. Il y en a qui disparaissent pour donner naissance à d'autres, ou qui sont plus prisés que d'autres. Il y a ceux qui ont une grande crédibilité et ceux qui n'ont guère la confiance du public. Mais, de façon générale, les prix ne laissent personne indifférent.

Il existe au Québec et au Canada une dizaine de prix littéraires destinés à l'édition jeunesse. En voici quelques-uns qui soulignent particulièrement la qualité des œuvres de la littérature de jeunesse québécoise.

Prix Alvine-Bélisle

Originalement décerné par la Canadian Library Association pour le meilleur livre pour enfants de langue française et anglaise publié au cours de l'année, ce prix devenait, en 1974, le prix Alvine-Bélisle organisé par l'ASTED (l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation).

Ce prix est un hommage à Mme Alvine Bélisle, pionnière des bibliothèques scolaires et de la littérature de jeunesse au Québec. En plus d'avoir été responsable de la création de bibliothèques scolaires au ministère de l'Éducation dans les années soixante, Mme Bélisle a enseigné durant quinze ans le cours de littérature de jeunesse à l'École de bibliothéconomie de l'Université de Montréal, cours aujourd'hui disparu.

Le prix Alvine-Bélisle est décerné chaque année lors du Salon du livre de Montréal par un jury composé de cinq bibliothécaires œuvrant auprès des jeunes. Les éditeurs sont invités à soumettre leur production au Comité de littérature de jeunesse de l'ASTED. Le lauréat reçoit une bourse de 500 $. Étant le seul prix à relever d'une association professionnelle (de bibliothécaires, de spécialistes ou de techniciens), ce prix aurait avantage à être mieux médiatisé, entre autres par le réseau des bibliothèques publiques et scolaires, via leurs membres respectifs.

Prix Brive-Montréal

Dans le cadre de ses objectifs de promouvoir le livre et de sensibiliser les adolescents à la lecture, le Salon du livre de Montréal inaugurait, en 1990, le prix 12/17 Brive-Montréal, qui résulte du jumelage du Salon et de la Foire du livre de Brive-la-Gaillarde en France. Ce prix est destiné à récompenser soit un auteur pour l'ensemble de son œuvre, soit un ouvrage évalué isolément mais ayant été écrit spécialement pour les jeunes de douze à dix-sept ans. Les albums et les manuscrits sont exclus.

Le prix 12/17 est décerné chaque année; son montant, alloué en parts égales par la Foire et le Salon, s'élève à 10 000 $. Le 12/17 peut être attribué soit à deux lauréats, l'un français et l'autre québécois, soit à un seul lauréat français ou québécois pour un seul ouvrage, et ce d'après la décision du jury.

Les six membres du jury sont nommés par le président du Salon et de la Foire. Le tiers du jury est renouvelé chaque année.

Tous les auteurs d'expression française peuvent concourir, soit par dépôt de candidature effectuée par la maison d'édition, soit par sélection directe du jury.

Les inscriptions se font habituellement en juin; une première sélection est diffusée en septembre et la proclamation a lieu en novembre lors de la Foire du livre de Brive-la-Gaillarde et du Salon du livre de Montréal.

Le choix du titre québécois se fait par un jury québécois et le choix du titre français par un jury français. Les membres du jury doivent faire une lecture des titres suggérés à partir des critères d'évaluation suivants : la langue, le contenu, les valeurs, le genre, les personnages, etc.; des points sont attribués en regard de la qualité globale de l'ouvrage.

Convoité notamment pour son importante bourse, ce prix bénéficie d'une médiatisation importante ici et en France, ce qui ne déplaît pas aux auteurs soucieux de se faire connaître. Entrevues, articles de presse, signatures, visites en France et au Québec pour la remise des prix comptent parmi les facteurs qui rendent ce prix intéressant.

En outre, ce prix sait cibler ses lecteurs et les œuvres qui leur sont destinées, en tout une quarantaine par année.

Prix Cécile-Gagnon

Le Conseil d'administration de l'Association des écrivains québécois pour la jeunesse (AEQJ) a officiellement créé, en 1996, le prix Cécile-Gagnon en l'honneur de celle qui a beaucoup écrit pour la jeunesse, tant au Québec qu'à l'étranger. Cette écrivaine engagée dans la lutte pour la reconnaissance des écrivains spécialisés en littérature de jeunesse fondait, il y a quatre ans, l'Association des écrivains québécois pour la jeunesse.

Ce prix vise à encourager un écrivain qui aura publié son premier livre chez un éditeur reconnu; le jury sera composé des membres du conseil d'administration de l'Association. Une bourse de 500 $ accompagnera ce prix. Elle proviendra des droits d'un collectif de nouvelles écrites par les membres de l'Association et qui sera publié, en 1997, dans la collection «Conquêtes» aux Éditions Pierre Tisseyre. La thématique en sera «Mon voisin d'à côté» et s'adressera aux lecteurs de douze à quatorze ans.

Prix Monsieur Christie

Inauguré sous l'égide de la compagnie Christie, celle-là même qui nous a donné de «si bons petits biscuits», le prix Christie ne s'adresse pas à l'estomac des enfants mais bien à leur imaginaire en encourageant les créateurs de littérature de jeunesse.

Ce prix comporte deux volets : l'un francophone, l'autre anglophone. Chaque volet comprend trois catégories d'âge, soit de 0 à 7 ans, de 8 à 12 ans, de 13 à 16 ans. Albums, documentaires, romans peuvent être primés et chaque catégorie comporte une bourse de 7500 $, la plus élevée après celle du Gouverneur général.

Ce prix, décerné au printemps pour l'ensemble des œuvres de l'année antérieure, jouit d'une couverture nationale qui permet de faire connaître notre littérature au Canada anglais et d'ouvrir davantage notre marché de distribution. Il serait heureux que ce prix soit associé à une promesse de traduction pour les œuvres primées dans les deux volets étant donné l'importance d'un tel marché. Les créateurs y verraient l'occasion d'une reconnaissance encore plus significative.

Prix Desjardins

Anciennement appelé le prix Monique-Corriveau, ce prix est attribué en l'honneur de cette écrivaine québécoise depuis 1993.

Il a comme objectif de souligner l'excellence d'une première ou deuxième œuvre en accordant au lauréat une bourse de 2 000 $ offerte par la fondation Desjardins. La littérature de jeunesse figure parmi les cinq grandes catégories d'ouvrages sélectionnées. Ce prix est remis chaque année à l'occasion d'une soirée-gala précédant l'ouverture du Salon du livre de Québec au printemps.

Le livre primé doit être un ouvrage de fiction de plus de 25 pages, excluant ainsi les albums et les documentaires. Ce prix s'adresse exclusivement aux citoyens canadiens résidant au Québec dont l'œuvre est écrite en français; un auteur ne peut toutefois recevoir deux fois le même prix.

L'éditeur doit inscrire chacun des auteurs qu'il choisit avant le 31 décembre de l'année courante. Le prix, considéré comme celui de la relève, est attribué par un jury composé de personnalités du milieu littéraire choisies en fonction de leur compétence dans le genre concerné. Chaque jury comprend cinq membres qui se réservent le droit de ne pas attribuer de prix à défaut d'œuvres qui répondent aux critères de qualité.

L'originalité de ce prix est que le travail du jury est précédé d'une vaste consultation (plus de 400 personnes) auprès de gens œuvrant dans le domaine du livre : bibliothécaires, enseignants dont le vote est demandé par catégorie. Suit une deuxième sélection auprès d'une centaine de personnes à partir des titres les plus retenus. Enfin, les cinq membres du jury notent les titres sélectionnés et, après lecture, choisissent le lauréat.

Ce prix est aussi un événement très médiatisé et important pour un auteur débutant. Des bandeaux portant la mention du prix sont acheminés à l'éditeur afin d'identifier le livre primé. Ce prix se veut une étape stimulante en début de carrière et aurait avantage à être mieux publicisé, entre autres par le réseau Desjardins. Le prix cible toutes catégories d'âge et de genres confondues.

Prix littéraires du Gouverneur général

En 1996-1997, les prix littéraires du Gouverneur général auront soixante ans. En effet, décernés pour la première fois en 1937 pour récompenser les œuvres publiées durant l'année 1936, ils sont devenus au fil des ans des prix prestigieux, des prix recherchés, des prix discutés, des prix qui consacrent en quelque sorte les auteurs primés au panthéon de la littérature de jeunesse.

C'est à partir de 1959 que les prix se sont étendus aux ouvrages de langue française. Depuis ce temps et sous le parrainage du Conseil des Arts du Canada, les catégories de prix ont évolué, notamment en 1987, lorsque se sont ajoutés les prix de littérature de jeunesse – texte et illustrations.

Chaque lauréat reçoit une bourse de 10 000 $ et un exemplaire de son livre relié par un maître relieur.

Depuis 1980, afin de donner une plus grande visibilité aux prix et aux œuvres, le Conseil des Arts publie le nom des œuvres en lice environ un mois avant d'annoncer le nom des lauréats. La cérémonie de remise des prix a toujours lieu à l'automne, en novembre plus précisément, en alternance entre Montréal et Toronto. Depuis 1992, la Bibliothèque nationale du Canada rend hommage aux lauréats en les invitant à une lecture publique de leurs œuvres.

Décernés annuellement, ces prix veulent couronner les meilleurs ouvrages dans chaque catégorie, en langues française et anglaise. Les livres soumis par les éditeurs doivent être la première édition d'ouvrages de littérature générale écrits, traduits ou illustrés par des citoyens canadiens ou des résidents permanents au Canada. Les livres soumis aux jurys peuvent avoir été publiés au Canada ou à l'étranger. Tous les livres doivent compter quarante-huit pages à l'exception des livres illustrés pour enfants qui doivent compter au moins vingt-quatre pages.

Les livres publiés à compte d'auteur ne sont pas acceptés ainsi que certaines catégories de documentaires; les livres comportant plus de deux auteurs, illustrateurs ou traducteurs ne sont pas admissibles. La dernière fois que le cas s'est présenté, c'était en 1987, année où David Schinkel et Yves Beauchesne avaient été colauréats pour *Le Don*.

Les éditeurs soucieux d'inscrire leurs ouvrages doivent se soumettre à une procédure d'inscription.

Les lauréats sont choisis par des jurys de pairs : sept en français et sept en anglais, correspondant aux sept catégories d'ouvrages; chaque jury est composé de trois membres, des professionnels nommés par le Conseil des Arts.

Les jurys se rencontrent séparément et examinent les livres admissibles pour la période couverte; en 1996, 1093 titres ont été soumis aux jurys : 485 en français et 608 en anglais.

Pour faciliter le travail des jurys, le Conseil des Arts a adopté des «règles de base», soit des modalités de fonctionnement, afin que tous comprennent leurs responsabilités et qu'ils fondent leurs décisions sur la qualité de l'œuvre et non sur l'ensemble des œuvres d'un auteur, par exemple.

Les membres doivent lire tous les livres qui leur sont transmis. Ils sont tenus au secret. À la demande du président du jury, ils doivent également présenter une présélection de dix titres dignes d'être retenus pour les prix. Enfin, chaque membre examine les ouvrages qu'ils n'ont pas retenus et qui ont été choisis par les autres jurés. Et la discussion s'ensuit.

À la demande du Conseil, ces discussions doivent se faire dans la collaboration, sans qu'émerge quelque conflit d'intérêt; il faut qu'un consensus s'en dégage. L'agent du Conseil responsable du dossier accompagne les jurés lors de ces délibérations.

Pour les prix de 1996 en littérature de jeunesse, cinquante titres ont été soumis au jury pour l'illustration et celui-ci a décidé de ne pas accorder de prix pour cette catégorie, estimant qu'aucune des productions soumises cette année ne correspondait aux critères d'excellence des prix.

Quant au jury de littérature de jeunesse pour le texte, le choix s'est fait parmi les 109 titres soumis, toutes catégories d'âge ou de genres confondues.

Les lauréats bénéficient d'une couverture médiatisée nationale, avec toute la gamme de produits promotionnels équivalents : signets, affiches, bandeaux. La mention du prix à elle seule constitue un atout de vente; il n'est pas rare que l'obtention du prix suscite d'autres tirages de l'œuvre.

Prix Québec/Wallonie-Bruxelles

Ce prix est décerné depuis 1982 sous les auspices du ministère des Relations internationales et du ministère de la Culture et des Communications, en collaboration avec deux organismes de la Communauté française de Belgique, soit le Commissariat général aux relations internationales et le ministère de la Culture et des Affaires sociales. Leurs objectifs sont d'encourager le développement de la littérature de jeunesse, de faire connaître aux deux communautés leurs productions respectives et d'inciter la coédition en favorisant les échanges commerciaux entre le Québec et la Communauté française de Belgique. Ce prix est doté d'une bourse de 3500 $, sans compter une aide financière à l'éditeur de 6000 $. Les thèmes varient d'une année à l'autre et le prix est remis, selon le gagnant, à la Foire de Bruxelles ou au Salon du livre de Québec ou de Montréal. Les modalités rattachés à ce prix ont été révisées en 1989 et en 1995.

Palmarès Livromagie et Livromanie

À l'automne 1996, Communication-Jeunesse annonçait la conclusion d'un accord avec un commanditaire, l'Imprimerie Gagné, pour ses palmarès de la Livromagie et de la Livromanie. La Palme Livromagie de l'Imprimerie Gagné (catégories Lutins et Farfadets) et la Palme Livromanie de l'Imprimerie Gagné comportent des prix de 2500 $ (que se partagent l'illustratrice et l'auteure dans le cas des albums). Rappelons que les palmarès sont établis par le vote des jeunes lectrices et lecteurs dans le cadre des clubs de lecture formés dans les bibliothèques publiques et les écoles, sous l'égide de Communication-Jeunesse.

Grand prix de la science-fiction et du fantastique québécois

Ce prix est la distinction la plus prestigieuse au Québec dans les genres littéraires du fantastique et de la science-fiction; il comporte une bourse de 2000 $. Ce prix a été institué en 1984. Les membres du jury sont la plupart du temps des écrivains ou des spécialistes de ces genres. Notons qu'il ne s'agit pas d'un prix de littérature jeunesse, mais il arrive régulièrement qu'un auteur écrivant pour les adultes et pour les jeunes (et, dans un cas, exclusivement pour les jeunes) reçoive le prix. Enfin, les œuvres de jeunesse primées sont dans l'ensemble destinées aux treize ans et plus. Le prix est généralement attribué en avril.

Quelques réflexions, quelques conclusions...

Dans la littérature pour adultes – on pense aux prix français et québécois – les spécialistes ont souvent décrié l'hégémonie, voire la mainmise de certaines maisons d'édition sur les jurés et les prix eux-mêmes. L'attribution des prix littéraires en littérature de jeunesse mérite également quelques réflexions, si ce n'est que pour en voir les limites et les espoirs.

On constatera que la formation des jurys varie d'un prix à l'autre. Certains sont constitués de spécialistes, d'autres de créateurs. Le milieu littéraire québécois pour la jeunesse est relativement petit : tous les auteurs se connaissent, ainsi que les illustrateurs et les éditeurs. N'y a-t-il pas une difficulté à juger ses pairs? Le fait de se connaître nuirait-il à la reconnaissance? Peut-on être objectif en évaluant ses pairs? Ce sont des questions à se poser quand on suit la vie littéraire.

Les spécialistes en littérature de jeunesse font également partie des jurys. Ce sont des enseignants, des bibliothécaires, des animateurs, des chercheurs. Compte tenu de la charge de travail demandée, de l'intérêt et des connaissances exigées, ils sont peu nombreux à répondre au profil. Ce sont souvent les mêmes personnes qui naviguent d'un jury à l'autre. Une relève est absolument nécessaire avant d'épuiser ces jurés, afin de renouveler le regard que l'on porte sur la littérature de jeunesse.

Afin de respecter le mandat qu'on leur donne, les jurés doivent lire tous les livres qui leur sont soumis. Lourde tâche, qui pourrait être allégée par une présélection de l'éditeur. À l'éditeur d'en rendre compte à ses auteurs.

Les prix sont parfois attribués toutes catégories d'âge et de genres confondues; il peut s'avérer difficile de choisir entre un album et un roman, par exemple. Pourquoi ne pas mieux cibler les catégories afin d'en faciliter la lecture, l'évaluation, le choix et la reconnaissance?

Les prix littéraires doivent être gages de qualité d'une œuvre; il arrive parfois que qualité ne rime pas avec popularité. Il est indispensable que la qualité demeure le critère de base; une œuvre de qualité doit être connue et reconnue. Les critères de choix ne sont pas les mêmes que lorsqu'il s'agit d'un concours de popularité. En d'autres mots, l'œuvre la plus populaire chez les jeunes ne sera pas nécessairement celle qui sera choisie pour un prix littéraire.

Les prix et les concours reliés à la popularité sont également indispensables. Pensons aux palmarès de la Livromagie et de la Livromanie, qui sont les fidèles témoins de l'appréciation des livres québécois par les jeunes. Il est important de savoir ce que lisent et aiment les jeunes.

Actuellement, un secteur est absent des prix littéraires : celui des bibliothèques publiques. Il serait opportun que les diverses associations rattachées à ce milieu, l'ASTED, la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec de même que l'Association des bibliothèques publiques du Québec collaborent à la mise sur pied d'un prix grand public décerné par les jeunes usagers qui fréquentent les bibliothèques.

Enfin, ce qui semble le plus important, c'est que le dur métier de créateur et d'illustrateur soit toujours reconnu à sa juste valeur et fasse honneur à l'imaginaire et l'intelligence des lecteurs concernés.

Notes

- Les prix et les lauréats sont cités dans *La bibliothèque des jeunes* et *La bibliothèque des enfants*, de Ginette Guindon et Dominique Demers, chez Québec/Amérique, coll. «Explorations».
- On peut aussi consulter le répertoire bisannuel *Prix littéraires du Québec* publié par la Direction des communications du ministère de la Culture et des Communications. Le plus récent : 1995, 174 pages.
- J'ai aussi recueilli des informations dans *Livre d'ici*, déc. 1995 – janv. 1996

Sondage Coups de cœur

Parmi les participants au sondage, on tirera un abonnement gratuit d'un an à Lurelu.

Depuis 25 ans, COMMUNICATION-JEUNESSE vous fait découvrir des œuvres québécoises et canadiennes-françaises pour la jeunesse. À vous maintenant de nous faire connaître votre coup de cœur.

De tous les livres québécois ou canadien-français pour la jeunesse que j'ai lus, mon coup de cœur va à :

Titre : _____

Auteur : _____

Nom : _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

Âge du répondant

☐ 0 - 5 ans ☐ 6 -12 ans

☐ 13 -17 ans ☐ 18 - 108 ans

Date limite de participation : 14 mars 1997

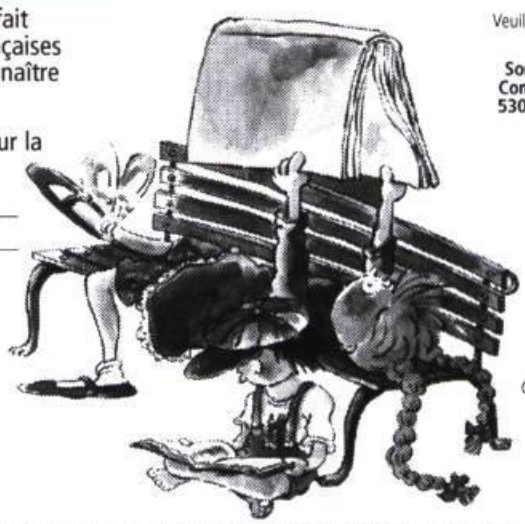

Veuillez retourner votre bulletin-réponse par la poste à l'adresse suivante :

Sondage Coups de cœur
Communication-Jeunesse
5307, boul. Saint-Laurent
Montréal (Québec)
H2T 1S5

Conseil des Arts du Canada

CONSEIL DES ARTS

Le dévoilement des résultats de ce sondage se fera lors de l'assemblée générale de Communication-Jeunesse au mois de juin 1997.

Communication-Jeunesse reçoit aussi l'aide de la SODEC et de l'Imprimerie Gagné.

Graphisme : Mylène Choquette
Illustration : Anne Villeneuve